La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE

***«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée»* V. Hugo.**

N° **1189** septembre **2017**

SOMMAIRE :

• **ACTUALITÉ**

page 2 Au fil des jours

Jean-Pierre Mon *constate que l'été a réveillé bien des scandales : le Parquet de Paris veut abandonner les poursuites contre les responsables des morts dues à l'amiante (encore 2.200 nouveaux cas par an) ; près de 50 millions de tonnes de déchets, qui empoisonnent l'environnement, sont dus à l'obsolescence programmée de produits high-tech ; et les moteurs diesel, dont la pollution a été longtemps dissimulée par les constructeurs d'automobiles, auraient tué prématurément, en Europe, 10.000 personnes chaque année.*

• **RÉFLEXION**

page 5 Pourquoi ?

Marie-Louise Duboin, *pour comprendre pourquoi l'idéologie professée par les économistes classiques a pu être admise et est encore suivie pendant des décennies, évoque une explication scientifique, celle de Daniel Kahneman, un expert en psychologie cognitive et pourtant lauréat du "prix Nobel" d'économie… !*

page 9 Une maladie à éradiquer : la concurrence

François Chatel *s'appuie sur les résultats scientifiques récents en sociologie pour rappeler que la concurrence, qui détruit les liens sociaux, n'a rien de naturel et n'est pas efficace. Elle ne sert qu'à maintenir un système économique barbare élevé au rang de religion..*

• **TRIBUNE LIBRE**

• ***page 13 Courrier des lecteurs***

PRIX en FRANCE 3 €. ISSN : 2117-5047, eISSN : 2493-2752 *commission paritaire* N°0418 I 83051

Aux États-Unis, rien de nouveau…

Le titre du film documentaire qui vient de remporter le prix Fripresci à la Mostra de Venise 2017 est *Ex libris : the New York Public Library,* ce qui désigne un haut lieu de la diffusion culturelle aux États-Unis. Son auteur, Frederick Wiseman, qui vit en France, a tourné son film avant l'élection à la Présidence de D. Trump. Cette élection ne l'a pas étonné. Pour lui, en effet, cette élection est le résultat de ce que sont devenus les États-Unis et de l'idéologie technocratique qui y prévaut, qui élimine tout ce qui n'est pas profitable et qui maintient délibérément le peuple dans l'ignorance. «*Trump*, dit-il, *symbolise l'immense faillite de notre système éducatif*». Wiseman rappelle que dans les années 1920, le journaliste Henry Louis Mencken disait déjà : «*Il est impossible de sous-estimer la stupidité du public américain*». L'élection de Trump n'est que la preuve de l'efficacité redoutable de cette idéologie qui conduit le peuple américain à voter contre ses propres intérêts. Pour Wiseman, l'idéologie réactionnaire, le nationalisme borné, le fascisme américain des années 1930 étaient déjà formidablement décrits par Nathanael West et Sinclair Lewis et donc «*rien de ce qui se produit aujourd'hui aux États-Unis n'est nouveau… En Amérique, la possibilité du fascisme est toujours présente… Le racisme et l'antisémitisme font partie de ce pays.*».

Les superprofits sont de retour

En six mois, les profits des principaux groupes côtés à la Bourse de Paris ont atteint 51,6 milliards d'euros, soit 25% de plus qu'il y un an. Les spécialistes estiment que sur l'ensemble de 2017 le bénéfice global du CAC 40 pourrait s'établir entre 90 et 100 milliards d'euros, c'est-à-dire le niveau d'avant la crise. Mais ces résultats ne sont rien à côté de ceux des groupes américains qui ont effacé "la crise" depuis longtemps et gagnent toujours plus d'argent. Le bénéfice par action qu'elles affichent est supérieur de 40% à ce qu'il était il y a dix ans… Et dire que Macron cherche de l'argent partout !

Les scandales réveillés cet été

Les vacances d'été, avec le ralentissement de la vie politique, constituent souvent pour la grande presse, et les média en général, une excellente occasion pour revenir sur des affaires ou des scandales «*oubliés*». Malgré le bouillonnement créé par l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, l'été 2017 n'a pas fait exception à la règle. J'en ai choisi quelques uns (sans ordre) : l'amiante, l'obsolescence programmée, le trucage des moteurs diesel,…

Le scandale de l'amiante

C'est une vieille histoire.

En 1996, d'anciens salariés de la société Eternit (groupe industriel international ayant fabriqué pendant des décennies des produits à base d'amiante) déposent une plainte pour homicides et blessures involontaires, plainte à laquelle s'associe l'Andeva[1].

Bien que l'utilisation de l'amiante ait été interdite en France depuis 1997 (grâce notamment à la médiatisation entreprise dans les années 1990 par les personnels de l'Université de Jussieu), elle y provoque encore 2.200 nouveaux cas de cancer et 1.700 décès par an.

Pour combien de temps encore ?

La toxicité de l'amiante ne faisant plus de doute et les victimes étant de plus en plus nombreuses, de nouvelles actions en justice sont introduites contre d'autres sociétés, notamment la Normed, Everite, la direction des chantiers navals, … soit au total une vingtaine d'enquêtes interminables accompagnées de diverses procédures juridiques.

Il ressort des rapports des trois experts commis en 2016 par les magistrats instructeurs pour éclairer les risques d'apparition de maladies liées à l'amiante, que «*la détermination du début de l'exposition à l'amiante peut être plus ou moins précise*», que la période durant laquelle la maladie est présente sans s'accompagner de symptômes «*est entachée d'une importante imprécision*» et que la maladie est «*variable non seulement d'une affection à l'autre mais aussi d'un individu à un autre*». Il est donc «*impossible d'en déduire avec précision le moment de l'exposition asbestosique*» (9 juin 2017). Le parquet en conclut «*qu'il n'est pas possible d'établir a posteriori la date effective de la commission de la faute ayant entrainé une exposition contaminante, puis une intoxication, ce qui ne permet pas de l'imputer avec certitude à une personne physique*».

Pour l'Andeva, ces réquisitions du Parquet et des juges d'instruction rendront très difficiles les poursuites pour homicides ou blessures involontaires contre les entreprises dont les personnels ont été exposés à des produits cancérogènes.

On ne peut que partager la colère du chroniqueur Benoit Hopquin qui, scandalisé, l'exprime en ces termes : «*le Parquet de Paris propose d'abandonner les poursuites dans la plupart des dossiers ouverts depuis 1996 et les juges semblent également incliner au non-lieu faute de pouvoir dire quand, précisément quand, des victimes ont inhalé ce poison lent pendant des décennies[…]*
Elles n'auront donc servi à rien ces vingt années de procédure et ces montagnes de documents saisis lors de perquisitions à grand spectacle. N'y aura-t-il jamais de procès de l'amiante ? Pas une once de responsabilité, pas une leçon, pas un jugement à tirer ? Il est pourtant chimiquement pur, ce scandale. Avec ces industriels semant à tous vents cette "fibre miraculeuse", cet "or blanc" qui les a enrichis en tuant hier, aujourd'hui et encore pour longtemps. Avec ces scientifiques couvrant ce forfait de leur rassurante aura, ajoutant l'intoxication intellectuelle à l'intoxication physique. Avec ces pouvoirs publics détournant lâchement la tête sur une dangerosité documentée depuis un siècle et confiant la gestion du péril à ceux qui en tiraient profit. Avec ces syndicats aussi, niant longtemps la pollution au nom de l'emploi…»[2].
Le scandale est international : en 2013, par exemple, un juge de la Cour Suprême italienne a annulé la condamnation d'Eternit et du propriétaire de l'usine qui avait empoisonné une petite ville piémontaise. La prescription a été invoquée au nom du droit… et du temps !
Faudra-t-il floquer à l'amiante les tribunaux et les bureaux des juges pour que ça change ?

L'obsolescence programmée

C'est une stratégie visant à réduire la durée de vie d'un produit pour augmenter son taux de remplacement et provoquer ainsi, prématurément, un nouvel achat. Les exemples n'en manquent pas. Rappelons, pour la petite histoire, que c'est dans les années 1920 qu'un groupe international de fabricants d'ampoules à filament, issu du cartel Phœbus, a limité d'un commun accord, à 1.000 heures la durée de vie des ampoules à incandescence qui jusqu'alors atteignait 2.300 heures… Des amendes étaient même prévues si les ampoules duraient plus de 1.000 heures ! Le comité dit "des 1.000 heures", issu de ce cartel Phœbus, constitue la première initiative industrielle connue d'obsolescence programmée.
Ce n'était qu'un début.
Les mesures prises par le Comité des 1.000 heures n'ont pas tardé à inspirer d'autres fabricants d'appareils de grande consommation, tels par exemple, que les appareils électroménagers.
En 1932, l'américain Bernard London considérait qu'une obsolescence «*légalement obligatoire*» pouvait constituer un moyen d'aider au règlement de la crise économique de l'époque !
Néanmoins, bien que théorisée et pensée par de nombreux experts, l'obsolescence programmée ne s'est réellement développée dans la société américaine qu'à partir des années 50. Pour le "designer" industriel américain Brooks Stevens, qui a introduit en 1954 la notion de mode pour les objets du quotidien, l'obsolescence programmée «*c'est inculquer à l'acheteur le désir de posséder quelque chose d'un peu plus récent, un peu meilleur et un peu plus tôt que ce qui est nécessaire*».
Aujourd'hui, ce sont les géants de la "high-tech" (Apple, Samsung, Microsoft, …) qui sont devenus les champions cette obsolescence. L'organisation internationale Greenpeace a publié, le 27 juin dernier, son premier classement des appareils électriques de grande consommation (smartphones, tablettes, ordinateurs portables…) en fonction de leur capacité à ne pouvoir être réparés, ce qui revient à dire de leur obsolescence. Elle a passé au crible 44 produits parmi les plus vendus entre 2015 et 2017. Combinant plusieurs critères (facilité de remplacement de la batterie ou de l'écran, disponibilité des pièces de rechange, manuels de réparation, possibilités de les réparer sans outils spécifiques pour les remettre en état de marche). Ce classement est désastreux pour les smartphones et les tablettes Samsung et Microsoft. Apple obtient la note 1/10 pour les ordinateurs portables qu'elle a mis sur le marché cette année. Pour Gary Cook, spécialiste de la high-tech chez Greenpeace «*Apple, Samsung et Microsoft conçoivent leurs produits avec la volonté de les rendre de plus en plus difficiles à réparer par les utilisateurs. Et pour cela, ils raccourcissent la durée de vie de ces appareils et contribuent ainsi à l'augmentation du stock de déchets électroniques*». Selon un rapport de l'Université des Nations Unies, le poids de ces déchets électroniques était en 2014 de l'ordre de 41,8 millions de tonnes (dont 3 millions pour les seuls appareils high-tech) et devrait atteindre 47,8 millions en 2017. C'est ainsi, qu'outre le renchérissement de leurs produits, les géants de la high-tech contribuent à la dégradation de l'environnement par leurs déchets, par le gaspillage de ressources naturelles rares et de fortes dépenses d'énergie.

Quelques lueurs d'espoir **?**

•Greenpeace a appelé le secteur des high-tech à concevoir des produits réparables et qui durent au moins sept ans.

•Au début de l'année, huit États américains ont déposé des projets de loi pour instituer un «*droit à la réparation*».

•Le 4 juillet dernier, le Parlement européen a adopté une résolution pour que la durée de vie des produits soit plus longue, au bénéfice à la fois des consommateurs et des entreprises[3]. Elle recommande notamment de concevoir des produits robustes, durables et de qualité, d'assurer une meilleure information du consommateur et de renforcer le droit à la garantie légale de conformité.

•En France la loi sur la transition énergétique de juillet 2015 a introduit le "délit d'obsolescence programmée", qui devrait être sanctionné par deux ans de prison et 300.000 euros d'amende.

Les dangers du diesel

Selon l'Agence européenne de l'environnement, les transports constituent la principale source de pollution de l'air, responsable de 425.000 décès prématurés dans l'UE, la Norvège et la Suisse.

Plus de 90 % de ces décès sont dus à des maladies cardio-respiratoires liées à l'exposition aux particules fines. Les oxydes d'azote (NO_x) sont les facteurs clefs de la formation de ce polluant nocif.

En France, comme dans les autres pays européens, on nous a longtemps vanté ad nauseam les avantages du diesel (plus faible consommation, prix moins élevé que l'essence,…). Et puis, peu à peu, avec des hauts et des bas, sa dangerosité a été mise en évidence.

Les constructeurs automobiles ont évidemment réagi. Mais pas du tout en cherchant à limiter les dangers ! Ils ont préféré truquer les systèmes de contrôle de la pollution créée par leurs véhicules. Les premiers truands furent les constructeurs allemands, et ils ont été vite imités par les constructeurs français. Mais trop, c'est trop car la fraude est aveuglante. Les constructeurs ont dû reconnaître leurs méfaits et ils ont de lourdes amendes à payer.

Mais le mal est fait.

Une étude récente de l'Institut International pour l'Analyse des Systèmes Appliqués (IIASA), diffusée par *Mobile Reporter* en collaboration avec avec *The European Data Journalism Network*[4], montre qu'environ 10.000 personnes en Europe meurent prématurément chaque année en raison de la pollution aux NO_x qui est causée par les voitures à moteur diesel. La moitié de ces décès est due à des émissions dépassant les limites européennes et sont la conséquence directe des évaluations truquées sur l'impact environnemental des voitures. Celles-ci ont attiré l'attention de l'opinion publique en 2015, au moment du scandale Volkswagen.

Le "dieselgate" s'en est suivi.

Une étude collaborative, couvrant les 28 États membres de l'UE, la Norvège et la Suisse entre 2010 et 2017, a été menée par l'Institut norvégien de météorologie (MetNorway), en coopération avec l'IIASA en Autriche et le Département de l'espace, de la Terre et de l'environnement de l'Ecole polytechnique Chalmers en Suède.

Cette étude est la première de son genre a quantifier avec précision les décès prématurés dans chaque pays européen, en comparant les différents niveaux de danger qui menacent les citoyens selon l'État dans lequel ils se trouvent.

Dans le classement européen du nombre de décès, la France se trouve au quatrième rang après l'Allemagne et l'Italie et l'Autriche. 70% des victimes sont originaires de ces quatre pays, en raison du nombre important d'automobiles diesel qu'on y dénombre et de leur démographie importante : 50 % des Européens y habitent.

Les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne, la Belgique, la Suisse et la Hongrie sont dans le top 10 des pays européens touchés. Les 20 pays restant représentent 23 % de la population européenne mais à peine 10 % des décès prématurés. En Norvège, en Finlande et à Chypre, les risques sont au plus 14 fois inférieurs à la moyenne européenne.

Comme le déclare l'expert des transports de l'IIASA, Boken-Klefeld, «*si les voitures diesel avaient respecté les normes européennes en matière d'émissions, environ 5.000 décès prématurés auraient été évités et 7.500 vies auraient été épargnées (soit 80% de l'ensemble) si les moteurs diesel émettaient autant d'oxydes d'azote que les moteurs à essence*». Les limites établies par l'Union Européenne sont en effet bien plus strictes pour les voitures à essence que pour celles au diesel.

Le dépassement des plafonds résulte de failles dans le système de surveillance environnemental européen. Les producteurs automobiles doivent maintenant prouver aux agences nationales de contrôle que leurs véhicules respectent les limites contraignantes, appelées normes "Euro". Heureusement, au fil du temps, l'UE les a rendues plus sévères (celles de la norme "Euro 6" étant les plus drastiques) pour que les moyens de transports sur route deviennent progressivement propres. Cependant jusqu'ici, ce mécanisme de certification reposait sur des tests de laboratoire obsolètes. L'affaire Volkswagen a quand même fini par contraindre les gouvernements et le secteur automobile à admettre la vérité : les émissions en conditions réelles sont bien plus élevées que les valeurs de laboratoire, certaines dépassant de 400 % les limites "Euro".

Suite à l'indignation publique provoquée par le scandale, l'UE a accéléré la mise en place de tests sur route, visant à assurer des mesures plus réalistes des émissions automobiles. La nouvelle procédure obligatoire vient d'entrer en vigueur pour les nouveaux modèles. Mais elle ne s'appliquera à tous les véhicules que… dans deux ans.

Le responsable de l'étude de l'IIASA conclut : «*Nous avons pu faire une estimation approximative du nombre de décès prématurés entre 2010 et 2017 et en sommes arrivés à une fourchette comprise entre 6.000 et 13.000 personnes … Nous nous sommes intentionnellement concentrés sur les décès liés aux NO_x. Si nous devions tenir compte de tous les polluants, nous serions arrivés à un chiffre bien plus important*»[5].

Jean-Pierre MON

Références

1.Association nationale de défense des victimes de l'amiante.

2. *Le Monde*, 04/07/2017.

3. http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P8-TA-2017-0287&language=FR&ring=A8-2017-0214

4. Une étude précédente réalisée avec le Conseil international pour le transport propre (ICCT) et publiée sur la revue *Nature*, a estimé que 6.800 Européens sont décédés prématurément en 2015 en conséquence de l'émission de NO_x au-delà des limites européennes.

Pourquoi ?

Voilà dix ans qu'"André Gorz" et Dorine nous ont quittés. Leur souvenir m'est encore si vif que j'enrage de constater qu'alors que la plupart des médias français les ont copieusement ignorés quand ils étaient vivants, quelques uns semblent enfin les découvrir… choisissant d'en évoquer quelques textes et de les commenter, souvent en toute subjectivité. Certes, "Michel Bosquet" n'était pas un orateur, mais la puissance de réflexion de ce couple, qui s'exprimait par des écrits si intelligemment pesés, aurait peut-être éclairé bien des jugements et évité de lourdes erreurs… si seulement les médias qui font l'opinion avaient su les diffuser. Quel dommage que *La Grande Relève* n'ait pas eu plusieurs dizaines de milliers de lecteurs de plus !

Foncièrement humanistes, Gerard Horst (le vrai nom d'André Gorz/Michel Bosquet) et Dorine, son épouse, partageaient la même conscience que l'humanité a le choix d'évoluer dans la voie de la "civilisation" ou bien dans celle de la "barbarie". Dans «*Misères du présent, Richesses du possible*», ils dénonçaient le fait que c'est la seconde voie qui est suivie, alors que leur souci était de tirer parti des nouvelles connaissances pour choisir la première. Ils pensaient, par exemple, que le développement prodigieux des "technologies du numérique" peut favoriser l'émancipation individuelle et collective, l'épanouissement de chacun dans la voie qui lui est propre, mais dans son intégration à la société, donc dans la coopération et non pas dans la concurrence.

C'est sur cette idée que nous nous sommes rencontrés sur "*Les chemins du paradis*" (autre titre d'un des livres publiés sous le nom d'André Gorz) pour «*lutter pour le revenu social*» (voir sa dédicace page suivante) qui est devenu possible et qui permettrait de s'affranchir de l'aliénation qu'est le salariat.

*

Hélas, les nouvelles connaissances ont surtout servi, au cours de ces dix dernières années, à l'accroissement des inégalités entre les êtres humains, à l'épuisement des ressources naturelles et à l'empoisonnement de l'atmosphère, des aliments et même des médicaments !

Pire : il semble bien que les diverses façons qui se développent pour utiliser les techniques automatisées manifestent bien plus un souci de chercher comment continuer à aliéner, plutôt qu'à émanciper (voir ci-dessous les réflexions d'un lecteur sur l'analyse publiée à ce sujet dans notre précédent numéro).

L'humanité a donc évolué, toujours plus vite, mais toujours dans le même sens, celui du "laisser faire le marché" parce que les "libéraux" affirment encore que sa "main invisible" doit être toujours plus libre.

Comment, dans un siècle, pourra-t-on expliquer qu'une idéologie aussi stupique que dangereuse ait pu imposer au monde, et pendant plusieurs décennies, une telle organisation économique ?

Qu'alors que les connaissances médicales ont fait des progrès prodigieux, des produits connus pour être cancérigènes sont introduits dans nos aliments, des perturbateurs endocriniens sont répandus partout sans précaution, des médicaments autorisés et contrôlés rendent malades et tandis que des populations meurent de sous-nutrition, d'autres souffrent de malnutrition et d'obésité ?

Scientifiquement poursuivies depuis longtemps, les observations de l'atmosphère ont montré que le réchauffement de la planète est dangereusement accéléré par l'utilisation des énergies fossiles, alors comment expliquer que les modes de transports qui les utilisent se développent plus que jamais ? Que les compagnies aériennes "low cost" se multiplient, incitant à des voyages parfaitement inutiles ? Et qu'un pays "évolué" comme la France cesse d'entretenir les lignes de chemins de fer (mais pas celles du TGV) et remplace les trains par des bus ?

La science a mis au point des méthodes qui permettent de remplacer l'homme par des machines pour fabriquer de quoi répondre aux besoins essentiels de tous, alors pourquoi le plus grave problème de notre temps est-il présenté comme étant celui de créer des emplois… Et pour quoi faire ?

Il est évident qu'une entreprise n'embauche que si elle prévoit des commandes, alors comment peut-on prétendre que c'est pour réduire le chômage qu'il faut faciliter les licenciements, en changeant profondément le code du travail au détriment des travailleurs ?

*

J'arrête l'énumération de telles absurdités, il y en a trop, et nos lecteurs en sont conscients. Mais la question demeure : pourquoi l'humanité, qui par ailleurs fait preuve d'une très grande intelligence, prouvée par l'étendue des connaissances qu'elle a accumulées, agit-elle de cette façon, à la fois si contraire au bon sens et si dangereuse pour sa survie ?

Comment y répondre de façon fiable ? — Par ● ● ●

Ci-dessous, la dédicace par Gerard Horst, alias André Gorz, de son livre *Les chemins du Paradis*, envoyé en mars 1983 :
«à Marie-Louise Duboin, cette contribution à la lutte pour le revenu social avec la reconnaissance de ma dette. Amicalement. Gerard Horst»

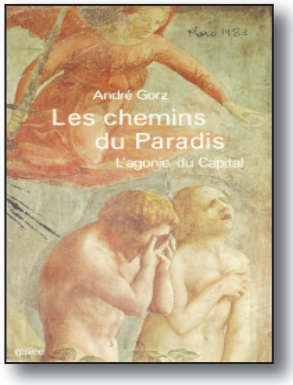

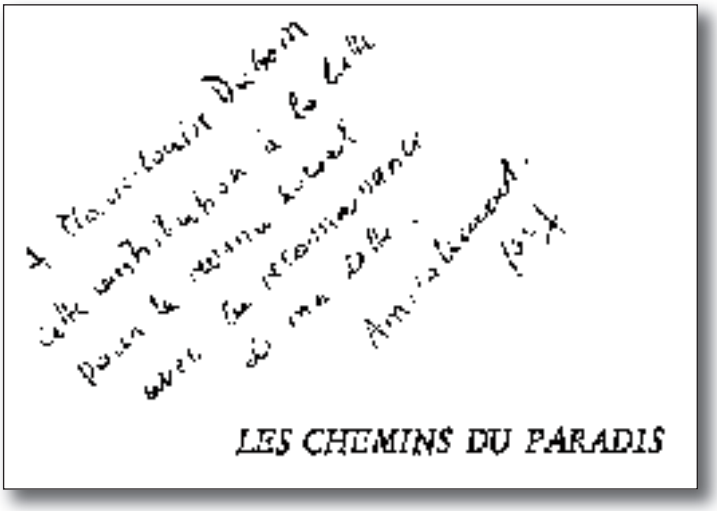
LES CHEMINS DU PARADIS

Et le contenu de sa lettre, reçue en décembre 1991 dont la reproduction ci-dessous n'est pas bien lisible :

À la lecture de votre éditorial de novembre, je voulais vous écrire tout de suite. Votre article est du genre dont, habituellement, un auteur peut seulement rêver : découvrir qu'il a été lu, qu'il a été compris, qu'il a trouvé un témoin capable de restituer et de commenter l'essentiel de ce qu'il a voulu dire, l'essentiel seulement, sans s'égarer dans l'accessoire. Et vous n'avez même pas, cette fois, relevé mon silence (sauf une remarque en passant, p.182, sur différents types de monnaie) sur les problèmes financiers qui, pourtant, occupent une place centrale dans votre propre réflexion — à juste titre.

Avec un mois de retard, je vous dis ici ma gratitude. Ce mois a été largement occupé, chez moi, par des ennuis dentaires qui, je le crains, ne prendront pas fin avant le mois prochain, au plus tôt. Nous allons rarement à Paris, mais nous comptons bien vous faire signe à la prochaine occasion. De votre côté, si vous passez par Troyes, prévenez-nous, nous n'avons pas changé de téléphone. Nous aurons grand plaisir de vous revoir.

Amicalement vôtre.
Gerard Horst.

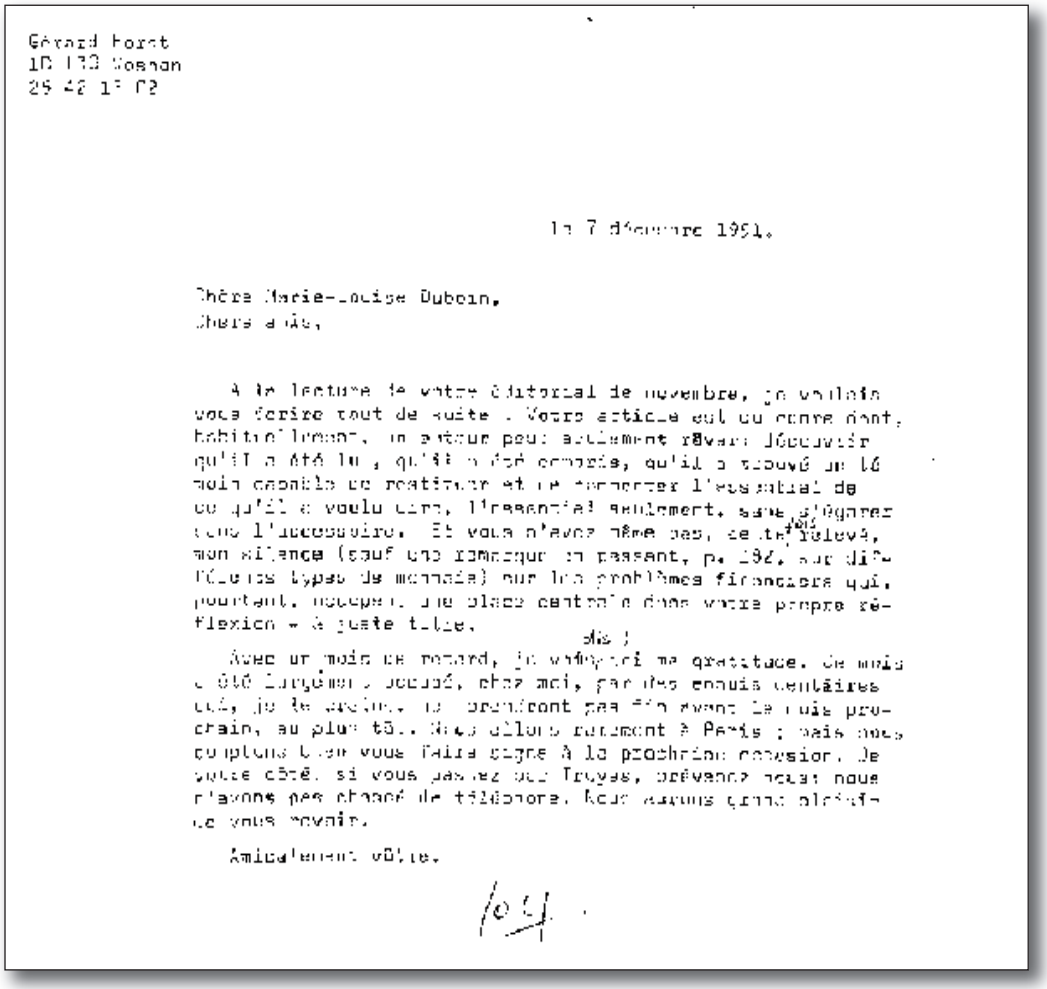
Gérard Horst
10 130 Vosnon
25 42 13 02

le 7 décembre 1991.

Chère Marie-Louise Duboin,
Chère amie,

À la lecture de votre éditorial de novembre, je voulais vous écrire tout de suite. Votre article est du genre dont, habituellement, un auteur peut seulement rêver : découvrir qu'il a été lu, qu'il a été compris, qu'il a trouvé un témoin capable de restituer et de commenter l'essentiel de ce qu'il a voulu dire, l'essentiel seulement, sans s'égarer dans l'accessoire. Et vous n'avez même pas, cette fois, relevé mon silence (sauf une remarque en passant, p. 182, sur différents types de monnaie) sur les problèmes financiers qui, pourtant, occupent une place centrale dans votre propre réflexion — à juste titre.

Avec un mois de retard, je vous dis ici ma gratitude. Ce mois a été largement occupé, chez moi, par des ennuis dentaires qui, je le crains, ne prendront pas fin avant le mois prochain, au plus tôt. Nous allons rarement à Paris ; mais nous comptons bien vous faire signe à la prochaine occasion. De votre côté, si vous passez par Troyes, prévenez-nous, nous n'avons pas changé de téléphone. Nous aurons grand plaisir de vous revoir.

Amicalement vôtre.

la sociologie ? Par la psychologie ? Les résultats récents de l'exploration du cerveau humain peuvent -ils expliquer ces comportements ?

Pour comprendre comment les économistes classiques, puis néoclassiques, ont pu répandre leur idéologie et que celle-ci ait été si généralement et si longtemps acceptée, alors qu'un minimum de réflexion et le constat que ses effets catastrophiques contredisaient leurs affirmations, c'est en effet un spécialiste en psychologie cognitive qui offre une piste, et elle est très convaincante. Il s'agit de Daniel Kahneman, qui est Professeur à l'Université de Princeton aux États-Unis, et dont on lit sur internet qu'il «*a ébranlé un des fondements de la science économique, soit le postulat de la rationalité des décisions des agents économiques*» et qu'«*il est souvent cité comme un des grands génies de notre époque et même un révolutionnaire de l'importance de Newton ou de Freud*».

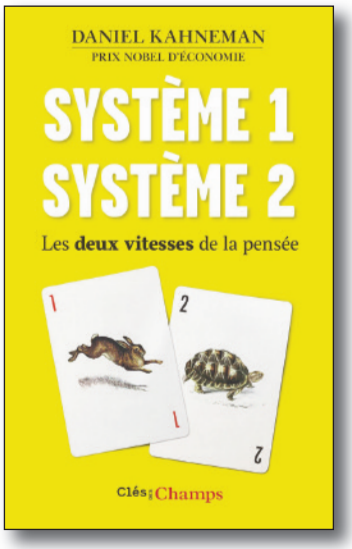

Et, aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est en reconnaissance de cette contribution qu'il a reçu, en 2002, le prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel, dit "Prix Nobel d'économie".

Entre autres ouvrages, il est l'auteur, en français, de *Système 1 Système 2 Les deux vitesses de la pensée* et aussi, en anglais, de *Thinking fast and slow*.

Ce sont ses analyses auxquelles se réfère un autre économiste, Jacques Généreux, dans un livre dont le titre peut choquer alors qu'il est fort bien trouvé : *La dé**con**nomie*, et dont le sous-titre est on ne peut plus clair : «*Quand l'empire de la bêtise surpasse celui de l'argent*». Dans le neuvième et dernier chapitre, (50 pages), intitulé «*Comprendre la bêtise des intelligents*», il part d'un constat : nous sommes tous capables de détecter des erreurs chez les autres, nous sommes donc tous intelligents, mais nous ne savons pas forcément nous servir de notre intelligence ; nous avons «*des moyens intellectuels que nous ne songeons pas systématiquement à mobiliser*». Comme si notre cerveau «*n'était pas fait pour ça*» ! C'est ce que semble confirmer la biologie et la psychologie cognitive : «*l'évolution a sélectionné les propriétés de notre cerveau en vue de la survie, de la reproduction*» etc, «*et non pas en vue de la connaissance*»… Pour pouvoir deviner les intentions et les réactions de nos congénères afin d'anticiper une menace, c'est le résultat pratique, la rapidité de l'action des individus qui importent ce n'est pas l'exactitude du raisonnement. Par conséquent ce sont nos capacités spontanées, sensorielles et motrices qui ont été favorisées au cours de l'évolution, et pas notre aptitude à raisoner… De sorte qu'inconsciemment, ce sont des «*raisonnements réflexes*» qui nous guident, et ils nous trompent parce qu'ils ne sont pas adaptés «*à la pensée rationnelle*» qui «*exige un effort conscient et une méthode appropriée qui n'ont rien de naturel*».

La méthode scientifique consiste à dépasser cette pensée réflexe afin de chercher la connaissance. Or l'économie classique, la seule qui est enseignée dans les universités «*ne repose pas sur une démarche scientifique*», elle est dominée par un modèle «*dont les fondations sont à peu près intégralement erronées*», issu d'un courant dont la démarche consiste à définir théoriquement «*la bonne économie, la bonne société*». Minoritaire d'abord, elle serait restée marginale dans les milieux académiques si le débat scientifique, donc pluraliste, y avait été ouvert. Tel n'était pas le cas, Jacques Généreux décrit «*la compétition abêtissante*» qui y prévalait «*sur la saine émulation*». Sa description rappelle tout à fait l'ambiance de "l'abbaye de Sainte Économie" que Jacques Duboin a décrite dans son fameux ouvrage *Kou l'ahuri* !

C'est ainsi que «*ce courant est devenu politiquement dominant au moment où l'économie de marché idéale*» qu'il imaginait s'est trouvée en phase avec le "politiquement correct". Et depuis, cette religion intégriste règne même dans les universités, où l'agrégation lui permet de verrouiller l'accès au professorat : quiconque ne fait pas allégeance au "marchéisme" n'a aucune chance d'être admis et ne pourra publier dans aucune revue économique internationale !

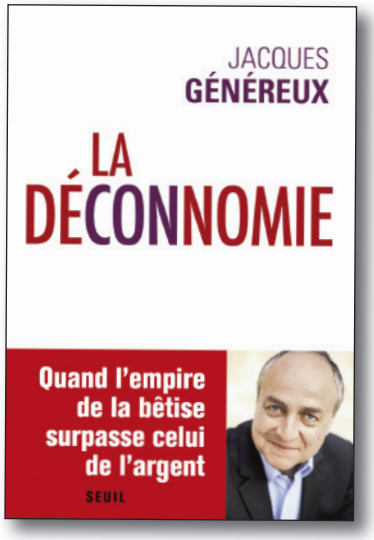

Voila un livre si facile à lire et si bien construit que tout le monde devrait s'y plonger. Dans les premiers chapitres, il prend soin de définir les termes couramment employés et d'exposer les théories sur lesquelles est fondée l'économie actuelle, épinglant au passage toutes les absurdités sur lesquelles elles reposent, que les économistes classiques, les médias et les politiciens reprennent, et réussissent à faire avaler au public… celui qui ne lit pas *La Grande Relève* !

Marie-Louise DUBOIN

Heureusement qu'il y a toujours eu des humoristes pour aider à réfléchir. C'est ce que prouve la "bande dessinée" que nous avons retrouvée et reproduite ci-dessous. Elle date sans doute des années 1930 et a été publiée dans L'Illustration.

59e LEÇON D'HYGIÈNE, par Henriot.

Je le suppose mort, le microbe, je supprime tous les microbes.

Eh bien, ce serait du propre ! Que deviendraient demain tous les médecins, désormais sans ouvrage ?

Et les pharmaciens qui seraient obligés, pour vivre, de manger leurs pastilles et boire leur ipéca ?

Que deviendraient les chirurgiens ? Vous me direz qu'ils trouveraient toujours un prétexte pour vous ouvrir le ventre…

Mais les internes, les potards, les garde-malades, les cochers d'ambulances, etc…

Enfin, vous êtes-vous demandé ce que deviendraient les croque-morts si on ne mourrait plus ?

Ce serait abominable. Toutes les carrières sont déjà encombrées : il y aurait 500.000 demandes pour un poste d'employé à la plus petite administration !

Il y a déjà 100.000 peintres en France, sans compter ceux du Salon d'automne. Il y en aurait des millions…

Le Métropolitain et les omnibus seraient tellement encombrés que le peuple ferait une révolution…

… Et l'on entendrait d'un bout à l'autre de la terre ce cri unanime : «Rendez-nous les microbes, s'il vous plait !»

Les recherches récentes de la sociologie scientifique montrent que la concurrence est une stratégie anti-naturelle qui détruit des liens sociaux, et sans être économiquement la plus efficace, au contraire. Pour François Chatel, son instauration et son maintien proviennent d'un monde révolu . Ils ne servent qu'à protéger un système économique barbare élevé au rang de religion.

Une maladie à éradiquer : la concurrence

Puisque la mode est à la vaccination tout azimut, ne pourrait-on pas trouver un vaccin contre la concurrence ?

Depuis la chute du mur de Berlin l'ensemble des principes qui régissent le fonctionnement de l'économie capitaliste s'est sclérosé pour donner naissance à une véritable religion défendue et prêchée par ses prêtres au profit de leurs prélats. Selon eux, le système économique actuel serait, non seulement inévitable, mais souhaitable, élevé au rang de système le plus achevé qui soit, car sa «nature» conduirait à un ordre harmonieux. La liberté individuelle y serait la condition du progrès social, au point que la société se devrait d'être une collection d'individus indépendants les uns des autres et autonomes. Quiconque ose remettre en cause ce postulat est considéré comme un hérétique ! Plus l'économie éprouve de difficultés, plus l'intelligentsia s'enferre dans ses pseudo-vérités. Au point de chercher à tout prix à faire correspondre le fonctionnement de la société avec les théories capitalistes libérales ! La concurrence pure et parfaite est considérée comme un élément essentiel de cette économie de marché.

Qu'est-ce donc que la «concurrence pure et parfaite» ?

Selon l'économiste américain Frank Knight, la concurrence se caractérise par la liberté et par l'égalité, auxquelles s'ajoutent des éléments plus techniques : l'atomicité, l'homogénéité et la fluidité.

La liberté se caractérise par celle d'acquérir la propriété privée, véritable institution du système.

L'égalité souhaitée est celle entre les différents agents économiques, producteurs et consommateurs, sur le marché lui-même.

L'atomicité, c'est la multiplicité des intervenants, de façon qu'aucun d'eux ne puisse fixer le prix de vente d'un produit. Ce prix doit dépendre du marché et s'imposer à tous.

L'homogénéité demande que les produits que l'on échange sur le marché soient identiques et puissent se substituer les uns aux autres ; ainsi la main d'œuvre est homogène, un travailleur pouvant remplacer rapidement un autre ; et la main d'œuvre et les capitaux se dirigent spontanément vers les marchés où la demande est supérieure à l'offre.

La condition de fluidité des offres et des demandes suppose qu'à chaque instant tout offreur (ou tout demandeur) puisse instantanément et sans coût présenter sa production (ou sa demande) auprès de tout demandeur (ou de tout offreur), quelle que soit sa localisation, afin de bénéficier du meilleur prix. La transparence du marché est nécessaire à la fluidité. Tout demandeur doit être informé des meilleurs prix proposés par les offreurs, et de leur localisation, de même l'offreur doit connaître les prix que les clients sont disposés à acquitter, et leur localisation.

En théorie, les néoclassiques expliquent que le prix d'équilibre est le résultat d'un processus de convergence progressive.

Les "body-guards" de la concurrence

Conduits par l'idéologie de la croissance infinie de la «production-consommation», obsédés par l'esprit de compétition, obnubilés par l'individualisme et la notion de propriété privée, les tenants de l'ordre capitaliste ne pouvaient rien trouver d'autre que la concurrence pour orchestrer les relations humaines, … alors que les sociologues modernes montrent bien la supériorité de la coopération dans ce domaine ! Mais il est écrit que dans un marché libre, le jeu concurrentiel entre les entreprises est indispensable et profite aux consommateurs. Oui, la concurrence pousse en effet les ● ● ●

entreprises à imaginer de meilleurs produits et méthodes de productions et elle permet d'augmenter le choix des consommateurs. Oui, elle tend aussi à faire baisser les prix et à augmenter la qualité des produits tout en favorisant l'investissement afin d'améliorer ces produits et les amener à se distinguer des autres. Oui, elle favorise également la variété, en élargissant la gamme des produits et les services disponibles. Oui, elle oblige toute entreprise à ne pas s'endormir sur ses lauriers et à se remettre en question face aux nouveaux concurrents disposant de modèles économiques plus efficaces. Oui, elle n'exclut pas une régulation proportionnée, qui impose à tous les acteurs du secteur un standard minimum de qualité, notamment par le biais de normes (composition des produits, règles de sécurité, règles du développement durable, etc). Oui, cette stratégie permettrait une augmentation de la productivité et de la croissance économique, mais avec quelle efficacité… et quels dégâts environnementaux ?

Le Parlement européen se fait un devoir de contrôler et gérer le bon fonctionnement de cette concurrence voulue pure et parfaite dans le but de maintenir l'efficacité des théories capitalistes.

Pour se faire, en son sein, il existe deux commissions parlementaires traitant spécifiquement de questions relatives à la politique de concurrence et au bien-être des consommateurs: la commission ECON est chargée des questions de politique économique et monétaire de l'Union, notamment les règles de concurrence et les aides d'État aux entreprises ; la commission IMCO, dont la mission consiste à cerner et à éliminer les entraves au bon fonctionnement du marché unique européen[1]. Ainsi les commissions surveillent et sanctionnent, le cas échéant, les accords entre entreprises qui visent à restreindre la concurrence, l'abus de position dominante d'un acteur sur le marché, les fusions qui ne bénéficient pas aux consommateurs, les aides d'État aux entreprises sensées nuire à l'économie. L'atomicité est devenue la règle d'or de toutes les directives gouvernementales alors que les tendances réelles du terrain s'y opposent. Cette idéologie de la concurrence pure et parfaite facilement applicable au début de l'ère industrielle s'est trouvée peu à peu dévoyée (rigidité des prix, information incomplète, imparfaite et asymétrique, ententes illicites, concurrence déloyale, etc.) en raison de conditions économiques et sociales qui ont évolué et n'ont plus rien à voir avec la situation qu'ont connue les trois siècles précédents. Si bien que cette conviction s'est transformée en un vœu pieux, nourri par la foi.

L'"occidental spirit"

Des dictons tels que «*homo homini lupus*» *et* «*si vis pacem para bellum*» décrivent encore le genre de relations sociales promues dans notre société occidentale depuis des siècles. La compétition y est le plus important moyen de relation à autrui, l'individualisme y est largement prôné comme critère de réussite et la méritocratie y est considérée comme le moyen efficace de promotion sociale. Toute société est-elle à ce point tributaire de cette «guerre» économique pour vivre ? Les rapports humains ne se bornent-ils qu'à des rapports de force où la société ne serait qu'une arène ?

Depuis 5.000 ans, l'inconscient occidental est dominé par l'obstination de la conquête. Ainsi, le principe de la concurrence économique s'est étendu à la plupart des aspects de la vie sociale, et désormais chacun est engagé dans une compétition où il s'agit de s'accaparer des parts de marché de la vie, confondues avec la consommation de produits et de services. Les systèmes d'éducation sont conçus pour préparer les citoyens à s'adapter à cette compétition, promulguée dans la vie sociale et professionnelle. L'objectif reste la mobilisation de chacun, quel que soit l'échelon social atteint, pour rendre de bons et loyaux services à l'économie de marché, c'est-à-dire favoriser la production, la consommation, les profits des actionnaires et la croissance économique nationale. La compétition, la propriété privée, l'addiction à la consommation, l'idéologie du travail, la techno-science, forment les bases de la puissance occidentale. Or sa remise en cause par des critères internes (mouvements politiques et culturels, progrès technique, …) et externes (problèmes environnementaux, épuisement des ressources) ébranle cette suprématie, devenue destructrice en raison de son incapacité à toute limitation et à tout contrôle régulateur. Ce système est incapable de sortir de la boucle restreinte production – consommation, il ne peut pas s'adapter aux besoins humains nés de l'abondance, c'est à dire l'appartenance, la reconnaissance et la réalisation de soi.

Mais le naturel revient au galop

Cette promotion de la libre et parfaite concurrence empêche la coopération (entre producteurs et entre producteurs et consommateurs) qui pourrait apporter des résultats bien meilleurs en termes d'efficacité économique et de bien-être humain.

Car la réalité de la tendance humaine est d'échapper à la concurrence, comme à toute situation inconfortable et pernicieuse. C'est donc naturellement que les entreprises, celles

qui ne sont pas en situation de monopole, ont tendance à s'organiser en cartels et conglomérats, et à rechercher le monopole quand certaines conditions sont réunies (contrôle d'une ressource importante, capacité technologique à assurer toute la production d'un bien, ou la réalisation d'un service, bénéfice d'un brevet, originalité réelle ou artificielle de son produit, localisation protectrice des points de vente de ses produits, etc…).

La réalité est donc que les cinq hypothèses théoriques de bon fonctionnement de la concurrence ne sont en général pas tenues et c'est ce qui faisait dire à J. Schumpeter que cette fameuse «concurrence pure et parfaite» est inefficiente, impossible et irréaliste.

S'employer à déréguler sous prétexte que le «marché» fonctionne sans règles est pure idiotie. C'est contrarier les tendances naturelles des êtres humains qui forment la société, pour les enfermer dans les mailles d'un système totalitaire.

Accepter l'intégrisme de marché concurrentiel, qui est incapable de nous prémunir de crises économiques, sociales et environnementales majeures, c'est mettre la société en danger.

Le maintien de cette économie libérale s'appuie sur un sectarisme mystique qui cache le protectionnisme agressif des intérêts d'une oligarchie.

Alors que la réalité contrarie les belles équations de l'orthodoxie, les prêtres du libéralisme économique vont jusqu'à absoudre les écarts à la théorie, au point de gratifier la concurrence imparfaite.

Autres méfaits de la concurrence

Si quelques avantages échappent aux nombreux défauts de la concurrence, la réalité nous les fait payer cher. Pour gagner, ou pour ne pas perdre, dans ce monde où la soumission à l'appât du gain est admise, et même sollicitée, tous les coups deviennent permis, y compris la corruption et l'espionnage s'ils favorisent la croissance du PIB ou quelques embauches. On achète tout : la clientèle, la marque, le nom commercial, les fichiers des concurrents moins performants. Et que penser de toutes les stratégies de tromperie du consommateur : différentiation artificielle des produits, publicité tapageuse, suremballage, obsolescence programmée, création artificielle de rareté, pour donner aux premiers servis l'illusion qu'ils sont des privilégiés, etc…? Diminuer les coûts de production n'entraîne pas seulement une baisse du prix, mais aussi, trop souvent, celle des salaires, et la délocalisation des sites de production vers des pays à bas coûts salariaux. Qu'annonce, pour la décennie à venir, l'entrée en lice de la robotisation et de la numérisation ? L'augmentation de la productivité n'entraîne évidemment pas celle de l'emploi. La consommation stagnant en raison de l'augmentation du chômage et des emplois précaires, "l'équation de Jean Fourastié" :

consommation = productivité x emploi

montre que la croissance de la productivité engendre la réduction de l'emploi, entretenant ainsi un cercle vicieux. «*Que nous proposeront les économistes quand tous les pays du monde auront, par le jeu d'une concurrence destructice, abaissé les salaires à des niveaux voisins de zéro et mécanisé la quasi totalité de leur production? D'allonger encore la durée du travail ?*»[2]

Et pourtant, un gain de productivité c'est la création d'un plus. Et celui-ci a plusieurs destinations possibles. Il pourrait profiter aux salariés sous forme de hausse de salaire, de prime, de promotion, de la baisse de la durée du travail, de congés payés, et profiter aux consommateurs par la baisse des prix. Ce n'est pas le cas, parce que ce sont les actionnaires des grosses entreprises qui en décident. Et leur choix est au contraire de pousser partout au «dégraissage» des effectifs, afin d'augmenter encore la rentabilité, pour les investisseurs.

Mais le plus grand méfait de la concurrence, c'est **la déshumanisation**. Parce qu'elle détruit tous les liens sociaux, qui sont pourtant indispensables à l'équilibre et aux capacités des êtres humains. Sur le «marché du travail», l'employé est considéré comme une marchandise interchangeable et adaptable, comme issue d'une production industrielle. L'individu n'a d'intérêt, au sein de l'entreprise, que par sa capacité à fournir son travail, qu'elle lui achète le moins cher possible, et non pas en tant qu'humain. Il n'est que le résultat d'une formation qui le rend employable et capable de s'adapter à la flexibilité des entreprises prises dans les affres de la guerre des marchés.

Cette mobilisation générale permanente des forces vives pour le combat économique revient à plonger les hommes dans la barbarie.

Alors, compétition ou coopération ? L'apport des sciences humaines

La joute concurrentielle, tant prônée par le système économique qui nous est imposé, fait pourtant aujourd'hui l'objet de tests d'efficience par rapport à d'autres stratégies relationnelles, au point de dévoiler ses méfaits et ses limites. Les chercheurs en sciences humaines montrent combien la compétition entraîne des processus cognitifs de focalisation, hautement nuisibles pour tout apprentissage, qui se traduisent par une inhibition des performances[3]

et qui génèrent des lacunes et des résultats médiocres par rapport, par exemple, à la coopération.

L'objectif d'augmentation du niveau de connaissance est qualifié de «**but de maîtrise**», et l'objectif de dépasser les autres est appelé «**but de performance**».
Il est notamment démontré que le *but de maîtrise* favorise l'implication dans la tâche, les efforts et la persistance suite aux échecs, un mode d'étude approfondi, caractérisé par le questionnement sur la validité d'une information, par les tentatives d'intégration des différentes approches entre elles et des nouvelles connaissances complétant les connaissances pré-existantes[4].
Au contraire, le *but de performance* favorise un mode d'étude dit «*de surface*» (mémorisation par coeur, répétition, sélection des informations à retenir, etc.) et rend particulièrement probables les comportements d'abandon et de résignation apprise[5].

Or, dans le système scolaire et dans la formation professionnelle, au lieu de promouvoir la motivation à apprendre, c'est clairement la motivation à réussir mieux que les autres qui est encouragée. Alors qu'améliorer l'apprentissage dans les systèmes d'éducation et de formation ne passe pas par la promotion de la compétition.
Les scientifiques montrent les conséquences d'une telle éducation des jeunes.
Les nombreuses recherches récentes montrent que les étudiants qui perçoivent l'école comme une institution orientée vers la sélection, et les structures d'enseignement comme orientées vers la compétition, présentent des comportements antisociaux[6] : ils ont recours communément à la triche, et ces comportements se confirment ensuite, au delà de la scolarité.

Une objection souvent utilisée prétend que l'absence de compétition dans les groupes amène les individus à la paresse. Or les recherches montrent bien que cette paresse apparaît chez des personnes prisonnières d'une idéologie individualiste, qui se focalisent davantage sur leur propre performance plutôt que sur la promotion du groupe. Et cet effet de paresse n'apparaît pas dès lors que les groupes ont des enjeux importants[7], ou que la tâche est intéressante et stimulante[8].
L'interdépendance est dite positive lorsque les réalisations des buts individuels sont liées et que chaque acteur perçoit qu'il ne peut atteindre son but que si les autres atteignent également le leur. Il existe donc une relation réciproque entre l'interdépendance positive et la responsabilité individuelle. Cette relation de coopération constructive favorise non seulement l'apprentissage, mais aussi l'investissement personnel[9].

CONCLUSION

La concurrence n'est donc pas la méthode la mieux adaptée à l'objectif d'efficacité d'une économie et au bien-être des membres de la société humaine.
Ce qui est présenté comme une donnée incontournable se révèle être contingent, relatif et évolutif, comme toute règle sociale.
Comprendre l'économie passe donc par sa démystification.
Quand l'action humaine est régie par de telles règles transcendantes, c'est la liberté de façonner l'avenir qui est compromise.
Le projet politique n'est jamais bien loin de la théorie économique imposée. Défendre l'ordre économique comme un ordre naturel, voire religieux, est un procédé fort efficace… pour consolider le pouvoir de l'oligarchie en place.
Le capitalisme, et l'insécurité économique qu'il génère, ont été étudiés depuis longtemps et ils continuent de l'être. Des avancées ont été reconnues.
Mais aussi le problème irrésolu de la manière d'en partager les fruits. Et maintenant de la nature de ces fruits, leur nocivité sur l'homme et son environnement.
La croyance affirmée, selon laquelle le capitalisme serait le plus avancé des systèmes que puisse engendrer le génie humain, ne repose absolument sur rien.

Aucune loi de développement ne décide l'évolution des sociétés, pas plus qu'il n'y a de fatalité du capitalisme …

François CHATEL

1. http://www.europarl.europa.eu/committees/fr-/IMCO/home.html.
2. Jean-Pierre Mon, «*La concurrence jusqu'où?*», *GR* 1044, juin 2004.
3. Marx, Stapel et Muller (2005).
4. Darnon et Butera, 2005 ; Elliot, McGregor et Gable, 1999; Nolen, 1988.
5. Ames et Archer, 1988 ; Dweck et Leggett, 1988 ; Jagacinsky et Nicholls, 1984, Heyman et Dweck, 1992 ; Rawsthorne et Elliot, 1999.
6 cf.Clémence, Rochat, Cortolezzis, Dumont,Egloff et Kaiser, 2001.
7. Latané et al., 1979.
8. Brickner, Harkins et Ostrom, 1986 ; Jackson et Williams, 1985.
9. Johnson et Johnson, 1989, 2002 ; Slavin, 1983 ; Slavin, 1995.

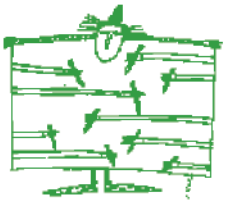

L'article de Guy Evrard, dans le numéro précédent (GR 1188), sur la révolution numérique, est très intéressant pour sa description de l'invasion du numérique et des conséquences sociales et politiques qu'elle va provoquer. Il s'inscrit bien dans l'actualité du projet de revenu universel qui accompagne la prévision de l'invasion prochaine de la «révolution numérique» dans tous les domaines ou presque de notre société «technicisée». Ses conséquences vont s'avérer impressionnantes. Et comme tout changement technique survenant au sein d'une civilisation, celle-ci va obligatoirement devoir s'organiser différemment.

La course est donc lancée entre, d'une part, les partisans d'un aménagement du capitalisme afin que la situation des privilégiés se maintienne, quitte à envisager le transhumanisme, d'autre part, les tenants d'un contrôle étatique s'inscrivant dans la procédure de luttes des classes, et d'une autre part encore, les convaincus de la nécessité d'un bouleversement radical du système économico-politique.

La «troisième révolution industrielle» sonnera en effet la fin du clivage politique gauche-droite, pour laisser place à un autre clivage où s'affronteront pro et anti capitalistes.

Les deux premiers tiers de l'article me paraissent fort intéressants pour sa description des tentatives de récupération de cette «troisième révolution industrielle» par le capitalisme et la mise en place de cette révolution.

Mais la partie finale, en présentant une expérimentation à Plaine commune, soutient l'idée d'un revenu contributif qui me pose bien des interrogations et me paraît loin d'être l'idéal.

Dans cette partie de l'article, j'ai relevé cette phrase: «Le revenu contributif n'est pas le revenu de base ou le revenu inconditionnel d'existence, mais un revenu conditionné à la contribution de chacun dans des projets collectifs (...) ouvrant au contributeur le droit à un temps dédié au développement de ses savoirs et de ses capacités». *Dans cette proposition, il ne serait donc pas question de séparer le travail du salaire, et il n'est pas précisé si son montant permettrait ou non une vie décente. D'autre part, les projets collectifs évoqués ressemblent fort à des plans instruits et dirigés par l'État, et il semble que le temps libéré pourrait être orienté vers un recyclage des connaissances dans le but d'augmenter la «contributivité» de chacun, c'est-à-dire son efficacité ou sa part de plus value dans l'entreprise. Ainsi le gouvernement financerait des travaux publics afin de distribuer des salaires (manière de pérenniser le duo travail-salaire) et il organiserait des stages de remise à niveau pour que les entreprises, privées ou non, bénéficient d'une ressource humaine qualifiée, capable de s'adapter à la révolution numérique… celle qui s'inscrit dans une nouvelle ère de la domination occidentale.*

Seconde phrase relevée: «Développer un nouveau modèle de redistribution des gains de productivité : par un revenu contributif qui s'inspire à la fois de l'organisation du travail dans le logiciel libre et du régime des intermittents du spectacle.» *Je ne crois pas que l'on puisse imaginer que les gains de productivité que les entreprises attendent de la numérisation, donc de la suppression massive d'emplois, soient récupérés par la collectivité sous forme d'impôts pour financer ces revenus "contributifs". La concurrence et l'exigence des actionnaires sont telles que la délocalisation et les paradis fiscaux seront les remèdes des entreprises pour échapper à ce genre de ponctions.*

Dans ce projet, est-il laissé à chacun le choix d'employer ce temps libéré comme il le souhaite ? Ou bien, au risque de devoir passer pour un «tire au flanc» dénué de «mérite», ...

● ● ● *doit-il se plier à l'orientation assignée, c'est-à-dire au travail contributif et aux stages de requalification ?*
La solution, dont l'expérimentation est décrite, permet de repasser un coup de peinture sur le duo travail-salaire et tente de remédier à sa mauvaise réputation en triturant les termes. Le travail ne serait plus de l'emploi, bien qu'il corresponde quand même à des travaux déterminés, et le salaire deviendrait un revenu, mais conditionné au travail contributif. Donc pas de vrais changements.
N'est-on pas trop proche de la définition du travail d'intérêt collectif infligé à un prisonnier en ajout de sa peine d'incarcération ? La peine infligée serait de tenir sa place d'employé "contributif" avec obligation, pour avoir droit à un «revenu», de constamment s'adapter à l'évolution technologique imposée. Cela ressemble beaucoup à de la mise à disposition, suivant les besoins des entreprises, de travailleurs requalifiés de façon à s'intégrer sur le marché du travail. L'allocation chômage se nommerait désormais "revenu contributif"…
…Je ne sais pas si la lutte sociale doit s'orienter vers ce genre d'accommodation au besoin psychotique de «progrès technologique» de la société occidentale, ou bien se défendre contre toute tentative d'instituer un capitalisme étatique, une sorte de socialisation du capitalisme (moraliser le renard dans le poulailler).
On peut regretter que manque dans cet article une référence à la clairvoyance de Jacques Duboin quand il montrait que l'automatisation des moyens de production entraîne la nécessité de trouver une solution économique digne d'un véritable socialisme.
L'article s'inscrit donc bien dans les préoccupations de la GR, mais il s'en éloigne fort quant à la solution proposée. Il souligne l'importance de résister à la récupération et à l'exploitation de la révolution numérique par le capitalisme privé, mais il fait preuve d'une adaptation docile à l'envahissement de la société par la technologie et d'une recherche de contrôle de la nouvelle situation par des aménagements économiques et sociaux qui, en ne touchant pas au duo travail-salaire, maintiennent le mythe du salariat, cher au "socialisme d'État".

A. L., Amphion-les-Bains

***

Voici mon réabonnement à La Grande Relève d'intérêt public.
La ploutocratie qui dirige le monde a bien besoin d'être relevée. La "mafia" qui dirige la planète (au vrai sens de ce terme : infiltration des clans dans la société civile) doit être combattue quotidiennement. Les exemples abondent : l'État a vendu, il y a quelques années les autoroutes à des sociétés privées pour rembourser la dette (enfin, une infime partie). Les sociétés privées ne les ont-elles pas achetées parce que c'est une poule

Nous ne saurions trop suggérer à nos lecteurs et lectrices de faire le plus possible découvrir La Grande Relève à leurs proches, d'abord pour les aider à réfléchir, et puis pour les inciter à s'abonner. S'abonner est en effet le meilleur moyen de soutenir ce journal qui, écrit et mis en pages par des bénévoles, ne vit que grâce à ses abonné(e)s, sans publicités payantes et sans la moindre subvention.

Merci à nos abonné(e)s de nous économiser des frais de rappel en surveillant la date d'échéance de leur abonnement : nous l'indiquons sur l'étiquette à leur nom qui est collée sur les enveloppes d'expédition. Quand l'échéance est passée, nous l'imprimons en rouge, puis de plus en plus gros, mais nous poursuivons l'abonnement plusieurs mois avant d'envoyer une lettre de rappel.

Des ennuis de santé ont considérablement retardé la confection de ce numéro qui vient seulement d'être achevé, ce 28 septembre. Les délais d'impression et de routage sont tels (deux semaines environ) que ses fidèles lecteurs ne vont donc le recevoir que vers la mi-octobre et nous en sommes désolés. Nous les prions de bien vouloir nous en excuser.

La mise à jour des chèques reçus cet été est en cours et pour ne pas augmenter le retard, la liste des souscriptions "pour que vive la Grande Relève" sera mise à jour dans notre prochain numéro.

aux œufs d'or ?
Arrêtons la mort de notre économie et de la planète qui nous supporte !
Félicitations pour vote action.

R.C., Narbonne.

***

Comme M.G.Evrard (page 11), je souhaite de voir élargir le débat : le séisme de la guerre 40/45, sa démonstration des possibilités de production abondantes de "biens" matériels, la perte de toute attache et régulation des émissions monétaires, nous conduit à un autre raisonnement que celui asséné depuis plusieurs décennies par cette ténébreuse économie financière. Et c'est grâce à votre persévérance au long de ces années vers plus de logique que nous pouvons décripter les impasses actuelles interdisant le passage à un monde plus équitable et moins immoral.

M.L., Reims.

***

Dans la GR 1188, la lettre de L. F. (de Sarrians) m'a interpellé. La raison économique, celle qui gère les échanges entre les individus et les populations, a toujours besoin des terribles forces psycho-sociales, ataviques et traditionnelles. Il faut rendre le système économique acceptable et pour cela il y a surtout l'éducation. Le film documentaire "Le maître et l'Enfant" qui explique la philosophie de Maria Montessori le prouve bien. Son travail a eu une portée révolutionnaire, dit la narratrice à la fin du film, et c'est certainement pour cela que les écoles Montessori sont si peu nombreuses ! Dans son livre "Les Affranchis", M-L Duboin explique bien qu'un changement de cadre économique, en l'occurence l'application de l'économie distributive, changerait le comportement des gens. Et je suis d'accord avec elle : des enfants éduqués suivant les idées de Maria Montessori seraient moins influencés par l'esprit de concurrence et de compétition, donc mettraient facilement en place une économie distributive.

Y.R. Metz.

TARIFS D'ABONNEMENT (11 numéros par an)

FRANCE, *régime intérieur pour la Poste*. . . . . .23 euros.
(soutien : + 14 *euros par an, par exemplaire en plus chaque mois)*
DOM . . . . . .26 euros.
TOM . . . . . .29 euros.
RÉGIME INTERNATIONAL, *suivant les zones redéfinies par la Poste au premier janvier 2014 :*
Zone 1 (Bénélux, Espagne,R-U, Suisse, …) 29 euros.
Zone 2 (autres pays européens) . . . . . .27 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis,…) . . . . . 30 euros.
Zone 4 (Afrique, Amérique du Sud,…) . . .30 euros.

RÈGLEMENTS :

par chèque, bancaire ou postal, établi à l'ordre de
La Grande Relève
et envoyé
88 Bd Carnot
78110 Le Vésinet
France
N° de compte à la banque postale 1340239M020
IBAN : FR10 2004 1000 0113 4023 9M02 016
BIC : PSSTFRPPPAR

• JE PROLONGE MON ABONNEMENT POUR.....
• JE M'ABONNE À ..... EXEMPLAIRE(S) DE *LA GRANDE RELÈVE* À PARTIR DU N° .....
ET VOICI COMMENT RÉDIGER MON ADRESSE *(merci d'écrire des majuscules)* :
M., Mme, ou Melle, prénom, nom : .....
immeuble (éventuellement) : .....
N° et voie : .....
code postal et commune : ..... *pays*.....
• JE COMMANDE LES OUVRAGES SUIVANTS : .....
.....
.....
POUR CELA, J'ENVOIE LA SOMME DE .....euros
PAR CHÈQUE N°..... *(préciser la banque)* : .....
DATE :..... SIGNATURE :

CE QUE NOUS PROPOSONS :

En résumé, il s'agit de rendre financièrement possible ce qui est utile, souhaitable, matériellement et écologiquement réalisable.

Pour cela, il faut que la monnaie actuelle soit remplacée par une monnaie qui ne circule pas pour qu'on ne puisse plus la "placer" pour "rapporter".

Cette monnaie "distributive", émise par une institution publique, est un pouvoir d'achat qui s'annule quand on l'utilise, tout en laissant au consommateur la liberté de ses choix.

Créées et détruites au même rythme, masse monétaire et production sont ainsi deux flux permanents qui s'équilibrent. L'intensité de ces flux est définie par les citoyens, qui décidant démocratiquement, à l'échelle appropriée, de ce qui sera produit et dans quelles conditions, et de l'importance relative des parts à faire dans la masse monétaire pour financer la production, pour assurer les services publics (car impôts et taxes n'existent plus), et pour verser à chacun un revenu garanti qui permette à tous de vivre libres.

Ainsi les décisions prises n'ont plus de retombées financières personnelles, l'intérêt général prévaut enfin sur l'intérêt particulier et la démocratie peut devenir réalité.

LECTURES POUR APPROFONDIR :

• ***JACQUES DUBOIN***

Extraits choisis dans son œuvre (3€).

Aujourd'hui introuvables, plusieurs de ses livres ont été numérisés, et leur texte intégral est disponible gratuitement sur notre site internet.

• ***ET SI ON CHANGEAIT ?***

Bande dessinée par J.VIGNES-ELIE (4€).

• ***LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000***

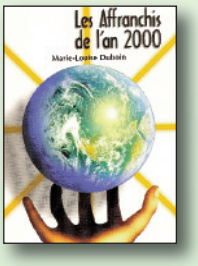

Un roman de M-L DUBOIN qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie distributive et montre ce qu'elle apporte à la société (13 euros). (*il n'en reste que 3 exemplaires…*)

• ***MAIS OÙ VA L'ARGENT ?***

l'étude, par M-L Duboin, de la façon dont la monnaie est devenue cette monnaie de dette qui empêche toute véritable démocratie, suivie de propositions pour évoluer (édition du Sextant, 240 pages, 13€).

• D'anciens numéros, et un résumé (4 pages, format A4) de nos propositions, sont disponibles (1 euro)

• *Épuisés sur papier, des textes et des livres sont téléchargeables sur notre site internet.*

Tous les prix indiqués incluent les frais d'envoi.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Direction et mise en pages : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Imprimé par la Scop Imprimerie de Ruffié

(certifiée ISO 14001 et labélisée Imprim'Vert et Print Environnement, impression avec encre végétale sur papiers recyclés ou PEFC, sans alcool)

Adresse postale : 88 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Téléphone, *seulement le lundi après-midi* : 01 30 71 58 04

Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

Site internet : http : //www.economiedistributive.fr

(Tarifs et bulletin d'abonnement sont au dos de cette page)